

A photograph of a school building, likely a lycée, with a sign that reads "Lycée Saint-Charles". The building is a two-story structure with a light-colored facade and a dark roof. There are trees and a clear blue sky in the background. The text "Le lycée saint-Charles vous présente l'orientation après la terminale." is overlaid on the image in white, bold, sans-serif font. A white horizontal line is drawn below the text.

**Le lycée saint-Charles vous présente
l'orientation après la terminale.**

Je me prépare à la vie étudiante



Bourse et logement

Je fais ma demande de bourse et/ou de logement en créant mon dossier étudiant (DSE) via le portail mes-services.etudiant.gouv.fr du 1^{er} mars au 31 mai 2024.

→ Bourse

- 1^{re} mensualité versée avant le 30 août 2024.
- Versement des bourses : avant le 5 de chaque mois. Je peux calculer dès à présent mes droits à la bourse via simulateur.bourses.fr.

→ Logement en résidence universitaire

- **Mai** : je cherche un logement sur trouverunlogement.bourses.fr
- **De mi-juin à mi-juillet** : je fais mes demandes (jusqu'à quatre choix possibles) et je reçois mes réponses.
- **De mi-juillet et jusqu'à fin septembre** : si mes demandes ne sont pas satisfaites, je peux en refaire au fil de l'eau.

Pour toute question, je consulte la FAQ sur etudiant.gouv.fr

LES CROUS

Consulter le guide de l'étudiant pour tout savoir sur les démarches et aides financières dont vous pouvez bénéficier.



Santé

Je suis automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Parcoursup au service de l'égalité des chances

Une priorité accordée aux lycéens boursiers

- Des taux minimaux de lycéens boursiers sont définis pour favoriser leur accès dans les formations d'enseignement supérieur, y compris dans les formations les plus sélectives.
- Une aide financière, l'aide à la mobilité Parcoursup, pour les lycéens boursiers qui souhaitent s'inscrire dans une formation en dehors de leur académie.

Les lycéens qui ont participé au dispositif "Cordées de la réussite" ont la possibilité de le faire valoir dans leur dossier Parcoursup

Des places prioritaires pour les lycéens technologiques et professionnels dans les filières dans lesquelles ils réussissent le mieux

- En BTS, un nombre de places est priorisé pour les bacheliers professionnels.
- En BUT, un nombre de places est priorisé pour les bacheliers technologiques avec un objectif de 50% par établissement.

Quels sont les éléments transmis à chaque formation demandée ?

- La lettre de motivation quand elle est demandée par la formation.
- La fiche Avenir renseignée par mon lycée.
- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
 - Année de première : les bulletins scolaires, les notes du baccalauréat de français, celles au titre du contrôle continu pour les lycéens généraux et technologiques.
 - Année de terminale : les bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre).
- Les pièces complémentaires demandées par certaines formations.
- La rubrique "Activités et centres d'intérêt" pour mettre en valeur mes compétences, expériences et engagements.

Conseil — N'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier. Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.

Comment connaître les critères d'analyse des candidatures ?

À compter du 20 décembre 2023, je peux consulter sur Parcoursup.fr, dans chaque fiche de formation, les critères d'analyse des candidatures définis par la formation (résultats scolaires, motivation, compétences) ainsi que les éléments pris en compte par la formation pour l'examen de ma candidature (bulletins scolaires, fiche Avenir, etc.)

Parcoursup n'examine pas vos candidatures. La plateforme transmet simplement votre dossier aux formations que vous avez choisies.

- Chaque formation met en place une commission d'examen des vœux, composée principalement d'enseignants. Cette commission analyse l'ensemble des candidatures en fonction des critères qu'elle a définis et de leur niveau d'importance.
- Une fois l'analyse des dossiers terminée, chaque formation transmet son classement à Parcoursup, ce qui me permettra de consulter les réponses de toutes les formations que j'ai demandées à compter du 30 mai 2024 puis de faire mes choix.
- Parcoursup garantit votre droit à l'information : si vous n'êtes pas retenu par une formation, vous en êtes informé dans votre dossier et pouvez demander des explications à la formation.

À noter — Certaines formations organisent également des épreuves écrites et/ou orales. Dans ce cas, les modalités de sélection et le calendrier de ces épreuves sont indiqués sur la fiche de formation Parcoursup.

Des conseillers Parcoursup pour répondre à mes questions

→ par téléphone à partir du 17 janvier 2024 : 0 800 400 070 (numéro vert)

→ via les comptes sociaux Parcoursup

→ par mail via le dossier Parcoursup

Parcoursup 2024 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir mon entrée dans l'enseignement supérieur



Parcoursup 2024 en 3 étapes



1

Nov. 2023 > Janvier 2024 Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE > JANVIER

- Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site [avenir-orientation.fr](https://www.avenir-orientation.fr) et sur [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr) pour consulter le moteur de recherche des formations.
 - Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et, le cas échéant, avec le psychologue de l'éducation nationale, et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.
 - Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.
- DÉBUT DÉCEMBRE**
Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue : le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 DÉCEMBRE

- Ouverture du site d'information [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr).
- Le m'informe sur le déroulement de la session Parcoursup.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2024. 23 000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.
- Pour chaque formation, vous disposez d'une fiche de présentation dans laquelle vous pouvez consulter les dates des journées portes ouvertes, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'études (public ou privé), le statut de la formation et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir ses choix.

👉 Si je suis en situation de handicap, je dispose également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. Je peux prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

2

17 Janvier > 14 Mars > 3 Avril 2024 Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent et aux salons d'orientation pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs. Si je suis lycéen, je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.
- DU 17 JANVIER AU 14 MARS**
- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
 - Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

JEUDI 14 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

MERCREDI 3 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux

Des vidéos tutorielles sont proposées sur Parcoursup pour me guider à chaque étape.

👉 Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrai ensuite demander à Parcoursup de la transmettre automatiquement au référent handicap de la formation choisie pour faciliter mon accueil.

👉 A savoir — Plus de 9 000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.

3

30 Mai > 12 Juillet 2024 Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 30 MAI — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- A partir du 30 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse Oui ou Oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

DU 16 AU 23 JUIN

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat.

MARDI 11 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

DU 1^{er} AU 3 JUILLET — Classer ses vœux en attente par ordre de préférence

A compter du 1^{er} juillet, je dois classer par ordre de préférence les vœux en attente que je souhaite conserver.

LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat. Après les résultats du baccalauréat, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

VENDREDI 12 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 30 MAI 2024

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles etc.), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant) et que je souhaite me réorienter) ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

DU 11 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2024

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

A PARTIR DU 4 JUILLET 2024

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accédé dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (formation à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite pour les préparés par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

👉 A partir du 30 mai, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

- > **Une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel)

Important : renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT, écoles, IFSI, IEP ...) et **non sélectives** (licence, PASS, PPPE)
- > **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**

Notre conseil : diversifier ses vœux et éviter de n'en formuler qu'un seul.

LES VŒUX MULTIPLES

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « Management commercial opérationnel » en France).
 - > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
 - > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
-

LES VOEUX MULTIPLES

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple (dans la limite de 20 sous-vœux au total) :

- Les **BTS** et les **BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- Les **DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- Les **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**.
- Les **classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale**.

LES VOEUX MULTIPLES

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité:

- Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés à l'échelle territoriale. A noter : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière
- Les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social) regroupés par diplôme d'Etat à l'échelle nationale.
- Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun.
- Le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)
- Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France regroupés à l'échelle régionale.
- Le concours commun des écoles vétérinaires

LES ELEMENTS DU DOSSIER TRANSMIS A CHAQUE FORMATION

- > La lettre de motivation
- > Les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- > La fiche Avenir renseignée par le lycée
- > Bulletins scolaires et notes du baccalauréat :
 - **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres, notes des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SE VOEUX

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier** : saisie de la lettre de motivation (uniquement si demandé par la formation) et dépôt de éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations , rubrique « Activités et Centres d'intérêt » (pour valoriser vos compétences et/ou expériences et engagements)

Un vœu non confirmé avant le Mercredi 3 Avril 2024 ne sera pas
examiné par la formation

AVRIL - MAI : EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LES FORMATIONS

> Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux**, (réfèrent pédagogique et professeurs) chargée de **définir les modalités et les critères d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures**

> **Les critères généraux d'examen des vœux** précisés sur chaque **fiche de formation Parcoursup**

LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE DU 30 MAI AU 12 JUILLET 2024

- > Les candidats consultent les propositions des formations le 30 mai.
- > Ils reçoivent les propositions d'admissions au fur et à mesure et en continu :
Chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère la places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier.

△ Du 16 au 23 Juin , période des épreuves du baccalauréat (suspension des réponses de formations)

30 Mai > 12 Juillet 2024

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 30 MAI — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 30 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse Oui ou Oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

DU 16 AU 23 JUIN

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat.

MARDI 11 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

DU 1^{er} AU 3 JUILLET — Classer ses vœux en attente par ordre de préférence

À compter du 1^{er} juillet, je dois classer par ordre de préférence les vœux en attente que je souhaite conserver.

LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

VENDREDI 12 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 30 MAI 2024

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.



À partir du 30 mai, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

DU 11 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2024

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

À PARTIR DU 4 JUILLET 2024



Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

PARCOURSUP AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

- > Des **places sont prioritaires pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

5 CONSEILS POUR BIEN SE PRÉPARER

- > **Ne pas attendre la dernière minute pour s'informer et préparer son projet d'orientation**
 - > **Echanger au sein de son lycée et profiter des opportunités de rencontres : salons, journées portes ouvertes,...**
 - > **Préparer les éléments pour s'inscrire et renseigner les coordonnées des représentants légaux pour un meilleur suivi**
 - > **Aborder la phase d'admission sereinement**
 - > **S'abonner aux comptes sociaux Parcoursup**  @parcoursupinfo et  @parcoursup_infc
-